

CHAPITRE XV.—CONSTRUCTION.

Relation de la construction aux affaires en général.—L'industrie de la construction est non seulement l'industrie la plus étendue dans ses opérations, mais celle aussi dont les activités se répandent le plus rapidement dans les périodes de prospérité alors qu'elle absorbe une main d'œuvre considérable, caractéristique qui explique l'ampleur du chômage dont souffre périodiquement cette industrie.

En outre de subir l'effet des fluctuations cycliques communes aux affaires en général, l'industrie de la construction est d'un caractère décidément saisonnier, bien que les nouveaux types de construction et les améliorations mécaniques permettent un travail plus constant toute l'année dans toutes les branches de la construction. Cette industrie subit aussi une transformation par suite de l'introduction de nouveaux genres de construction. Néanmoins, elle subit toujours une contraction en hiver, spécialement dans les travaux en plein air, et dans les autres saisons, les entrepreneurs emploient un plus grand nombre de manœuvres qu'ils n'en peuvent occuper toute l'année. Une forte proportion de ces hommes n'ont aucun métier et l'offre d'hommes à tout faire dépasse généralement la demande.

L'activité dans la construction est d'intérêt spécial tant à ceux qui sont engagés directement dans cette industrie qu'à ceux qui lui fournissent ses matières premières, telles que le bois, l'acier, le ciment, la peinture, le verre et la ferronnerie. Toutes ces industries sont prospères quand celle du bâtiment va bien et elles sont déprimées quand la construction ralentit; de plus, les effets de leur activité ou de leur dépression ont leur répercussion sur l'ensemble des industries, de sorte que la situation courante dans l'industrie de la construction réagit avec force sur toute la situation économique de la nation. Ainsi entre 1909 et 1913, 1926 et 1929, la construction a largement contribué au boom de ces années, comme l'indiquent les chiffres du tableau 5.

Pendant la guerre, l'industrie a périclité, sauf pour les usines de munitions mais après la guerre la rareté des maisons devint un problème sérieux et la construction reprit une grande activité malgré les prix élevés des matériaux et des artisans dans les métiers du bâtiment, comme le montre le tableau 8. Les besoins pressants accumulés par une quasi suspension de toute construction pendant la guerre furent rapidement satisfaits dans les premières années d'après-guerre, mais la cime du cycle d'inflation de 1929 se reflète dans l'énorme valeur des contrats de construction de l'année.

Cette période a été suivie de déclin successifs jusqu'en 1933,* année où cette industrie a atteint un très bas niveau d'activité. Il y a eu reprise de 1934 à 1936 mais un très grand manque de logements et autres formes de construction, dû à la suspension de l'activité durant les années de dépression, devra être comblé quand la confiance aura été restaurée dans la stabilité future des prix et la permanence de la reprise. Afin de faciliter et d'encourager ce plan, la loi des logements du Dominion a été passée en 1935.

Loi fédérale du logement.—La loi fédérale du logement, administrée par le ministère des Finances, a deux buts: (1) aider la reprise des industries de la construction et (2) aider à réduire le chômage par la stimulation de l'industrie de la construction et des industries des matériaux de construction. Le ministre des Finances peut faire des avances jusqu'à concurrence de \$10,000,000, en plus de payer les frais d'administration de la loi. La loi pourvoit à des prêts pour la construction

* Octobre 1933 a marqué le plus bas point d'activité dans cette industrie.